

Lille, le 01 MARS 2010

ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU DEPUTE

-5 MARS 2010

Monsieur le Député,

Vous aviez appelé mon attention sur la situation de M. Mounir DEHAK, ressortissant algérien, qui sollicite la délivrance d'un titre de séjour.

L'intéressé étant actuellement inscrit comme étudiant à la faculté de médecine, et pour prendre en compte sa situation humanitaire, celui-ci étant père d'une petite fille, je vous informe que j'ai décidé de lui délivrer à titre exceptionnel une carte de séjour « étudiant », valable jusqu'au 31 décembre 2010.

Il pourra bénéficier d'un titre de séjour « salarié » s'il réussit l'examen de validation de ses compétences lors de la session d'octobre prochain. Il pourrait alors exercer des fonctions au centre hospitalier de Lens en toute légalité. M. DEHAK a en été informé lors de l'entretien qui lui a été accordé le 25 février dernier.

Son épouse, pour l'année 2010, se verra délivrer un titre de séjour « vie privée et familiale ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.


Jean-Michel BERARD

Monsieur Guy DELCOURT
Député du Pas de Calais
Maire de Lens
Hôtel de Ville
62307 LENS CEDEX